canelle, du bezoar, des pierres d'aimant, du maſtic, du bois de breſil & différentes autres gommes très-eſtimées.

DE BAYONNE, *le* 30 *Juillet* 1765.

Il a été exporté de cette ville du 22 au 27 Juillet, 1200 conques de froment, & 6760 de bled d'inde pour différens Ports d'Eſpagne; — 65 milliers de brai ſec, & 175 barils de brai gras & de goudron pour Liſbonne.

Il eſt ſorti de ce Port le 26 Juillet, la Fregate, *le Meſſager*, de Bayonne, Capitaine *Guillaume Lavernis*, allant au Cap François, avec un cargaiſon de 71 quintaux de fer en barres; — 15 quintaux de plomb en grenaille; — 12 quintaux d'huile de navette; — 9 quintaux de fromages; — 50 tonneaux 1 demi-tonneau de vin de France; — 20 barils de bœuf ſalé; — 36 frequins de beurre; — 32 barils de ſuif; — 1500 planches de pin; — 47 quintaux de lard, de jambon & de petit-ſalé; — 450 barils de farme; — 100 pacquets de feuillards de bois, & autres marchandiſes.

DE ROCHEFORT, *le* 7 *Août* 1765.

ARRIVÉE *de marchandiſes dans ce Port pendant le mois de Juillet* 1765.

DE HOLLANDE, 2, 860 *liv.* d'amidon; — 14, 662 *liv.* de céruſe; — 1, 500 carreaux de terres à paver; — 50 *liv.* de cinabre; — 5 barils de fer blanc double; — 10 barils de fer blanc ſimple; — 1, 210 *liv.* de fer en tôle; — 2, 645 *liv.* de fer coulé; — 700 *liv.* de fromage; — 92 moulins à café; — 2, 072 nattes de paille; — 54 groſſes de pipes à fumer; — 10 rames de papier bleu; — 2, 330 *liv.* d'huile de lin.

Il eſt ſorti pendant le même mois les marchandiſes ſuivantes; ſavoir,

POUR L'ANGLETERRE, 579 bariques 8 veltes & demie d'eau de-vie; — 1, 075 *liv.* de cendre gravelée; — 1 tonneau de noix; — 4 tonneaux 2 bariques de vin de Saintonge; — 3 tonneaux de vinaigre.

POUR L'AMÉRIQUE, 200 *liv.* d'andouilles; — 200 *liv.* d'amendes; — 25 barils de bœuf ſalé; — 10 paires de bottes-molles; — 12, 562 *liv.* de beurre; — 2 bariques de bierre; — 10 douzaines de bas de fil; — 205 *liv.* de chandelle; — 18 *liv.* de groſſes capres; — 30 douzaines de cuiſſes d'oye; — 16 dame-jeanne de verre; — 7 bariques 1 velte ½ d'eau-de-vie; — 530 *liv.* de fromage de gruyere; — 50 *liv.* de figues; — 1, 700 *liv.* de fil de Rennes; — 284 *liv.* d'huile d'olive; — 340 *liv.* de jambon, — 190 pots de liqueur de Ville; — 4, 800 *liv.* de lard ſalé; — pour la valeur de 6, 284 ℔ de marchandiſes ſeches; — 100 *liv.* de prunes; — 39 tonneaux 2 bariques de vin de Bordeaux; — 430 pots de vin de liqueur; — 3 tonneaux 3 bariques de vin de Saintonge; — 2 bariques 2 tiers de vinaigre; — 120 *liv.* de raiſins, — 84 *liv.* de ſain-doux; — 40 paires de ſouliers; — 20 *liv.* de ſyrop de capillaire.

DU HAVRE, *le* 8 *Août* 1765.

Arrivée de Navires des Colonies.

Il eſt entré dans ce Port le 6 & le 7 de ce mois, le brigantin, l'*Antoinette de Puyſegur*, Capitaine *Duboc*, le ſenau, *le Triumvir*, Capitaine *Rabier*, venant tous deux de la Guadaloupe; — le ſenau, *la Marguerite*, Capitaine *Beauvais*, & le Navire, *l'Heureuſe Marthe*, Capitaine *Legrand*, venant de la Martinique; les cargaiſons de ces 4 Navires conſiſtent en 522 bariques, 20 tierçons, 27 quarts de ſucre; — 234 bariques, 168 tierçons, 687 quarts, 326 ſacs de café; — 16 bariques, 1 tierçon, 24 quarts, 2 ſacs de cacao; — 322 balles, 22 ballots de coton; — 1 quart, 2 caiſſes, 1 baril de carret; — une caiſſe de cacao en pâte; — 107 caiſſes, 1 baril, 6 balles de liqueurs & ſyrops; — 33 barils de confitures; — 51 caves & caiſſes de ſyrops; — 1 petit grenier de canefice; — 2 barils de citrons; — 3 quarts de cuivre; — 3 caiſſes de coquillage.

Le Navire *le Favori*, Capitaine *Bardel*, venant de Cayenne, de Léogane & de St. Marc, d'où il amene 208 bariques un quart de ſucre brut; — 18 bariques de ſucre terré; — 7 futailles d'indigo; — 229 balles, 33 ballots de coton; — 25 futailles de café; — 2 quarts de coton en graine.

Il eſt auſſi entré dans ce Port, le Navire, *la Marie-Théreſe*, Capitaine *Coſté*, le bâteau l'*Eſperance*, Capitaine *Conſtantin*, venans tous deux de la Guadaloupe; le ſenau, *le Trudaine*, Capitaine *Bellan*, venant de la Martinique. On n'a point encore le chargement de ces trois vaiſſeaux.

NAVIRES *en armement.*

Le Navire, LE MARQUIS DE LA PAILLETERIE, du port d'environ 300 tonneaux, très-commode pour les paſſagers, armé de 8 canons de quatre *livres* de balles & autres menues armes à proportion, 16 hommes d'équipage, commandé par le Capitaine C. HAMEL, *fils*, eſt actuellement en charge en ce Port pour aller en droiture au CAP FRANÇAIS, & partira le 15 du mois de Septembre prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou faire charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront au Havre *à MM. Mouchel & Beaufils.*

Le Navire L'ELIZABETH-MARIE, armé de 8 canons & autres menues armes, 15 hommes d'équipage, commandé par le capitaine DENIS BOUTARD, eſt en charge au Port du Havre pour aller en droiture à LA MARTINIQUE, & partira au commencement du mois de Septembre prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront *à Madame Homberg*, au Havre, & à Paris *à M. Gabriel Argand*, *Négociant place Dauphine.* Les perſonnes qui deſireront paſſer au Port-au-Prince, ou faire charger des marchandiſes pour cette Colonie, pourront s'adreſſer *audit ſieur Argand*, qui leur donnera toute ſatisfaction au ſujet du Navire *l'harmonie*, dont le départ pour le Port-au-Prince a été annoncé dans la Gazette N°. 19, à l'article du Havre.

DE S. VALERY-SUR-SOMME, *le 8 Août 1765.*

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port pendant le mois de Juillet dernier 9 bâtimens; ſavoir, 1 venant de Roterdam, 1 de Londres, 1 d'Oſtende, les ſix autres ſortis des Ports de la Rochelle, de Seudres, de Boulogne, du Havre, de Caen & de Dieppe. Les cargaiſons de ces neuf Navires conſiſtaient en garance, en bois de campêche, en céruſe, en colle, en poivre, en alun, en couperoſe, en huile & ſavon, en eau-de vie, café & ſucre, en ſel, en vin, en eau-forte, en vinaigre & en papier.

Il eſt ſorti de ce Port pendant le même intervalle, 13 Navires; ſavoir, 1 allant à Lisbonne chargé de bled; — 2 allant à Londres, chargés de bled; — 1 deſtiné pour Bergue en Norwege avec du bled; — un autre allant à Roterdam avec des paniers de verre; — 1 pour Dunkerque, & 1 pour le Havre, avec des bouteilles de verre & du verre en panier; — 1 pour Boulogne avec du bled, les autres allant dans différens Ports de France ſur leur leſt.

DE DIEPPE, *le 8 Août 1765.*

ARRIVÉE *de Navires.*

Il vient d'entrer dans ce Port le Navire *la Marguerite*, de Feſcamp, de 55 tonneaux, Capitaine *Pierre Mettay*, venant de Terre-neuve avec ſix milles de morue compte marchand; — & le vaiſſeau, *la Concorde*, de Granville, de 55 tonneaux, Capitaine *Jean-Baptiſte Dudouit*, venant de l'Iſle Saint-Pierre. d'où il amene 11 mille de morues, compte marchand.

DE ROUEN, *le 8 Août 1765.*

NAVIRE *en armement.*

Le Navire LE GREC, de 200 tonneaux ou environ, armé de 8 canons, 4 pierriers, & autres menues armes, 18 hommes d'équipage, commandé par le Capitaine FRANÇAIS DUCLOS, eſt en charge au Port de Rouen, pour aller en droiture au CAP FRANÇAIS, & partira du 15 au 20 Septembre prochain.

MANUFACTURES.

SUITE *de l'Article des manufactures de Bourgogne.*

NOMS *des ſix autres Manufactures établies dans le Royaume.*

Dans la premiere qui eſt à Pont-de-

Veſle en Breſſe, on a fait d'abord des cotonnes brochées de demi-aune de large; elles ſe vendaient juſqu'à 7 ℔ laune, & il y avait alors ſoixante métiers; mais ils ne ſont plus occupés maintenant. Il ne reſte qu'un ſeul Entrepreneur nommé Mouchot qui fait faire des fauteuils comme aux Gobelins, & fabriquer des taffetas façon d'Angleterre d'une très-bonne qualité. Il vend ſes fauteuils 36 ℔ la piece, & place ſes taffetas à Lyon. Si cet Entrepreneur qui eſt fort intelligent avait des Aſſociés qui fourniſſent les fonds néceſſaires, il eſt probable que la Manufacture ſe releverait, d'autant que le bâtiment eſt très commode, & que les métiers ſe trouvent tout montés. Le premier ſemeſtre a rapporté 10, 714 ℔ 17 ß 4 ₰.

La ſeconde Manufacture établie à Belley en Bugey, ſous la protection de la Province, fabrique des garats pour indiennes, des guinées fines & des mouſſelines qui ſe débitent à Lyon & à Avignon, & qui ont produit pendant les ſix premiers mois la ſomme de 29, 460 ℔.

Il s'eſt formé à Nantua en Bugey une petite fabrique à l'*inſtar* de la Manufacture de Belley. L'Entrepreneur appellé Bremant fait ſa conſommation à Lyon, & en a retiré 15, 272 ℔ 7 ß.

Depuis trois ans il y a à Châlons ſur-Saone une Manufacture dont la Ville a donné les fonds. Le nom du Contre-maître eſt Hochecorne; il fournit tous les mois cent pieces de garats aux Entrepreneurs de la Manufacture de Dijon; le ſurplus de ſa fabrique en cotonnes & en mouſſelines ſe vend dans le pays, & ſes ſix premiers mois lui ont valu 13, 450 ℔.

Il y a à Seignelay une manufacture de draperies, dans laquelle le ſieur Hoquet a fait fabriquer des draps teints en bleu. Ces draps qui ont une aune de large, ſont d'une bonne qualité & ſe vendent 10 à 11 ℔; mais on y travaille moins aujourd'hui, parce que les Ouvriers ſont plus occupés à faire des moltons & des ſerges façon de St. Nicolas & de Londres. Le ſieur Hoquet place ſes marchandiſes à Paris, à Lyon & à Troyes, & les ſix premiers mois de cette année ont rapporté la ſomme de 46, 760 ℔.

Le ſieur Madenier Propriétaire d'une forte Cartonnerie établie à Dijon pour l'apprêt des draps, vend au moins cent cinquante milliers de cartons par an, à Lyon, à Reims, à Châlons & en Suiſſe. Leur prix eſt fixé ſuivant les grandeurs & les hauteurs.

On commence à Dijon une Rafinerie de ſucre, dont les Entrepreneurs ſont MM. Vaudrey, Lebois & Comard de ladite Ville.

Il ſe conſomme dans cette même Ville des draps de toutes les Manufactures du Royaume, des ſoyeries, des cotonnes, & particulierement des toiles & des dorures tirées de Paris & de Lyon.

DE PARIS, *le* 10 *Août* 1765.

La manufacture royale des cuirs établie à St. Germain-en-Laye, fabrique des cuirs forts de la même qualité que ceux de Liege: leur bonté eſt connue tant à Paris que dans les Provinces du Royaume & chez l'Etranger.

L'on y fabrique auſſi des cuirs dits Ruſſie, & toutes ſortes de cuirs & peaux, propres aux Cordonniers, Bourreliers & autres qui en emploient.

Ses Bureaux & ſon magaſin ſont à Paris rue de la vieille monnoie.

TARIF *des cuirs forts à la liv.*

Le cuir fort de 25 à 29 *liv.* 21 ß; — celui de 30 à 34 *liv.* 21 ß 6 ₰; — celui de 35 à 39 *liv.* 22 ß; — celui de 40 à 44 *liv.* 23 ß; — celui de 45 à 49 *liv.* 23 ß 6 *d.* — celui de 50 à 54 *liv.* 24 ß; — celui de 55 à 59 *liv.* 24 ß 6 ₰; — celui de 60 à 64 *liv.* 25 ß; — celui de 65 à 69 *liv.* 25 ß 6 ₰ — & celui du poids de 70 *liv.* 26 ß la *liv.*

Il ſe vend auſſi des cuirs forts battus, dont le prix eſt de 6 ₰ par livre au-deſſus du préſent tarif.

FINANCES.

GRATIFICATIONS *accordées par le Roi aux Habitans de Bolbec.*

SA MAJESTÉ vivement touchée de la ſituation malheureuſe où l'incendie

arrivée le 14 de Juillet dernier a réduit les Habitans du Bourg de Bolbec, leur a fait donner dans le premier moment les ſecours les plus inſtans; mais le Roi deſirant les mettre en état de reconſtruire leurs maiſons, & de rétablir leur commerce, vient de leur accorder la remiſe de tout ce qui reſtoit dû de leur Taille & des Impoſitions acceſſoires pour la préſente année. Sa Majeſté a ordonné en même tems que chacun des Habitans de ce Bourg ne ſerait compris dans les Rôles que pour 5 ſols pour toute nature d'Impoſitions, méme les Vingtiemes, pendant le terme de 25 années, à commencer du premier Octobre de la préſente année 1765, & pour donner à ces malheureux Habitans les moyens de remonter leurs fabriques, elle leur fait diſtribuer par les mains du ſieur de Marcis, Négociant à Rouen, 200 métiers & 400 rouets à leur uſage; il y a même apparence que ſa bonté paternelle ne ſe bornera pas encore à ces bienfaits, & qu'elle donnera des ſommes en argent pour aider à reconſtruire les maiſons, & enſemencer les terres; nous ſerons attentifs à inſtruire le Public de ces nouveaux détails bien conſolans pour l'humanité, & pour le commerce auquel le Bourg était précieux par ſes manufactures.

EDIT DU ROI

QUI *autoriſe les Syndics & Directeurs de la Compagnie des Indes à vendre & aliéner quatre cent ſoixante dix-ſept mil livres de rentes viageres; & qui porte établiſſement d'une Loterie. Donné à Compiegne au mois d'Août* 1765. *Regiſtré en Parlement.*

Cet Edit contient 18 articles; il eſt dit en ſubſtance dans le ſecond, que les onze mille huit cent trente-cinq actions & ſix dixiemes d'actions, & onze mille huit cent trente-cinq billets d'emprunt cédés par le Roi à la Compagnie des Indes, & les huitiemes d'actions provenant des quatre mille trente actions qui n'ont point fourni l'appel, demeureront éteints, & ſeront brûlés en préſence des Commiſſaires de la Grand'Chambre commis par le Roi. Art. III. En conſequence de cette extinction, le nombre des actions de la Compagnie des Indes demeurera fixé à trente-quatre mille quatre cent trois actions entieres, & quatre mille cent actions qui n'ayant point fourni d'appel, ſe trouvent réduites à cinq huitiemes d'actions chacune, le tout faiſant la valeur de trente-ſix mille neuf cent vingt & une actions entieres, & ſix huitiemes d'actions au principal de 1600 liv. portant 80 liv. d'intérêt par an, conformément à l'Edit du mois d'Août 1764. Art. IV. Les Syndics & Directeurs ſont autoriſés à vendre & aliéner quatre cent ſoixante-dix-ſept mille livres de rentes viageres, à prendre ſur le contrat de neuf millions de rente perpétuel, au principal de cent quatre-vingt millions, créé par Edit du mois de Juin 1747. Art. VI. Les Syndics & Directeurs ſont autoriſés à ouvrir chez le ſieur de Mory, Caiſſier de ladite Compagnie, une Loterie dont la miſe ſera de ſix millions; elle ſera compoſée de vingt mille billets, de 300 liv. chacun, payables en deniers comptans, & en un ſeul payement. Chaque billet jouira de 20 liv. de rente viagere ſur une ſeule tête, ſans diſtinction d'âge, au choix du Porteur. Il ſera fait outre cela deux tirages de mille lots chacun; le premier, les derniers jours d'Octobre, & les lots ſeront payés argent comptant huit jours après le tirage. Les billets à qui il ſera échu des lots, ne participeront point au ſecond tirage qui ſe fera les derniers jours de Novembre; les lots de ce ſecond tirage ſeront payés en promeſſe de paſſer contrat au denier vingt pour ceux qui voudront les conſtituer en rentes perpetuelles; & ſur le pied de ſept pour cent du capital des lots pour ceux qui voudront les conſtituer en rente viagere, &c.

DE PARIS *le 16 Août* 1765.

OFFICES *vacans aux parties caſuelles.*

GÉNÉRALITÉ DE POITIERS.

L'Office de Gouverneur de Charoux, taxé à 2000 ℔.

Celui de Lieutenant de la même Ville, taxé à 1200 ℔.

L'Office de Gouverneur de la Mothe Ste. Heraye, taxé à 2400 ℔.

Paiemens des rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. MM.	Parties.	Lettres.	Prochain paiement d'Août.
Lebas Decourmont,	18e.	C. 1765.	22
Delacharmotte	30e.	A. 1765.	23
Drouet,	35e.	A tout. let. 1764.	22
D'Eaubonne,	37e.	A. 1765.	14
Labretaiche,	40e.	A. 1765.	14
Delauge,	48e.	A. 1765.	22

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1765. Du Mardi 14 Mai.

NOUVELLES *des Ports sur la Mer d'Allemagne, du 23 au 30 Avril 1765.*

CAPITAINES *des Vaisseaux arrivés des Ports de France.*

A Brême, J. C. *Bakker, Jelle Siebes*, de Cette; *Louis Geerkens*, de Bordeaux.

A Amsterdam, *Guerrit Sjours, Lammers Meseer, Jean Kronwigée, Frederic C. Land, Lamb, Babbeson, W. Wessels Van Carolimersiel, Ary Keents, Corn. Wayster, Jean Rommerzy, Dirkverdoes, & Jean Uries Bergen*, de Bordeaux; *Haye Pieters de* Rouen.

A Roterdam, *Joh. Sandberg*, de Bordeaux.

A Gorrée-sur-Meuse, *Dingeman Smeel*, de Nantes; *Simon d'Adrichemen*, de Bordeaux; *Ad. Loopnit*, du Havre de Grace.

A Dantzick, *Barend Doawes*, de Bayonne; *Joh. Berends, Meynes Wiebes, J. Jonkes Krivit & Jelle Hennes*, de Bordeaux; *D. Vobkers*, de Rouen.

Capitaines partis pour les Ports de France.

D'Amsterdam, *Ysbrand Pieters*, pour Dunkerque; *Douwes Claas & Wybrands, Wiebe Jans, Jan Abrahams, Ype Sierpset & Wits de Boukes*, pour France.

De Roterdam, *Hendrick Berkel & Corn. Boogaart*, pour Bordeaux; *Jean Meynders & Sikke Hilles*, pour France; *Jacques Smith*, pour Fescamp.

Vaisseaux en chargement.

A Roterdam, le *Vriendshap*, pour Marseille; *le Jonge Roelof* & le *Lands Webvaren*, pour Nantes; le *Lambertus*, pour Bordeaux; le *Juffron Anna*, pour Dunkerque; le *Landragt*, pour la Rochelle & Rochefort; le *Vron Cornelia*, pour Bordeaux; le *Jonge Jacob*, pour Caen.

D'AMSTERDAM *le* 25 *Avril* 1765.

Des lettres particulieres de Batavia confirment que le Vaisseau *l'Ameliswert* a fait naufrage.

Suivant les mêmes nouvelles, la Barque le *Zeelely* a échoué sur la côte de Banda, & elle a perdu son équipage; mais l'argent & une partie de sa cargaison ont été sauvés: elles portent aussi que la barque l'*Afrique*, dans son voyage pour Timor, ayant reçu un violent choc contre un rocher, avoit été assaillie par les Habitans de la côte qui s'étoient jettés dedans pour s'en emparer, en feignant de la secourir; mais que le Capitaine de la barque eut le temps de mettre le feu aux barriques de poudre, & se fit sauter en l'air avec tout ce qui se trouva à bord.

La cargaison de la *Petronelle*, Vaisseau de la Compagnie des Indes orientales arrivé de Batavia dans le Texel, pour la Chambre d'Enchuysen, consiste dans les articles suivans.

Epicerie. 303, 945 ℔ de poivre noir; 375 ℔ de poivre blanc; 31, 250 ℔ de clous de girofle; 18, 700 ℔ de noix muscades; 6, 600 ℔ de fouli; 70, 084 ℔ de sucre blanc; 125 caisses de noix confites; 59 ℔ de clous de girofle confits; 699 ℔ de gingembre confit; 20, 000 ℔ de thé de différentes sortes; 6, 250 ℔ de sapan de Siam;

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

12,500 ℔ de ſapan bimais; 6,250 ℔ de bois de Caliatour; 1,250 ℔ d'indigo de Java; 3, 115 ℔ de curcuma de Java; 1, 250 ℔ de camphre; 250 ℔ de benioin; 250 ℔ de poivre long; 250 ℔ de cubebe ou poivre à queue; 287, 500 ℔ de caffé de Java; 4, 125 ℔ de fil de coton de Java; 250 ℔ de nacre de perles; 3 pierres de moulin d'arrak.

Toiles de coton.

Six cent quatre-vingt piéces de différentes ſortes; 360 piéces de mallemolle; 189 piéces de terindains; 139 piéces de doreas; 2000 p. de mouchoirs rouges de la fine eſpèce; 100 piéces de ſologes; 100 piéces de baſſaſſes bruns & bleus; 100 piéces de phoraſſes; 100 piéces de mouchoirs de kiſmich; 100 piéces de chelles; 720 p. de gerraſſes; 2, 235 p. de roemals de différentes ſortes; 200 p. de berilles de différentes ſortes; 494 p. de chites de Sourat; 300 p. d°. patanaſſe; 100 p. de bherms large; 100 p. de niquanlaſſes; 2500 p. de guinées; 440 p. d°. bleu foncé; 40 p. d°. pleu pâle; 2, 940 p. de ſalampouris; 400 piéces d°. bleu foncé.

Etoffes de ſoie.

Cent piéces d'Armoiſins rayés; 110 p. de tonquins de Pelang.

De LONDRES *le* 30 *Avril* 1765.

Le Vaiſſeau de la compagnie des Indes l'*Amiral Pocock*, Cap. Riddle, a été rencontré le premier Août dernier entre Berneo & Pulo Lout. Ce Vaiſſeau étoit en bon état.

Le *Prince d'Eſpagne*, Cap. de Loredo, deſtiné pour Bilbao, chargé de balloteries, de cuirs, &c. a été jetté ſur un rocher un peu à l'Oueſt du Port de Falmouth. L'équipage & la cargaiſon ont été ſauvés, & le Vaiſſeau a été depuis ramené à bord.

Les Vaiſſeaux de guerre le *Mercuri* & le *Fly de Madagaſcar*, qui ont appareillé de Portſmouth le 8 Janvier dernier, ont doublé le Cap de Bonne Eſpérance.

Les Vaiſſeaux ci après ſont arrivés à ce même Cap dans les différens temps ſuivans. L'*Aſia* eſt arrivée le 30 Août dernier, & a remis à la voile le 11 Septembre pour Bombay; le *Fort Williams*, le 25 Septembre; il en a appareillé le 12 Octobre; les Vaiſſeaux de guerre le *Weymouth*, le *Panther* & le *Scacrſe*, le 5 Novembre; ils devoient mettre à la voile au commencement de Février pour l'Europe; le *Kent*, le 19 Novembre, ayant à bord le Lord Clive & pluſieurs autres Officiers; & le 29 Novembre le *Prince de Galles*, qui a remis à la voile le 14 Décembre pour Bengale.

Le *Sally*, Capitaine Rafe, qui eſt arrivé d'Afrique à Antigoa avec 123 Négres, a laiſſé ſur la côte le 15 Décembre dernier, le *Swallew*, avec 100; l'*Eſſex*, avec 170; le *Capitain*, avec 120; le *Plumpton*, avec 190; le *Charles*, avec 135; & le *Cloë* avec 25.

Le *Rangue*, Capitaine *Spears*, qui avoit à bord 320 Négres, & le *Kitty*, Capᵉ. Brown, 290, ſont arrivés d'Angola à la Barbade.

Le Sloop le *Belliſle*, Capitaine Rochfort, de Corke pour Dunkerque, que l'on a dit s'être perdu le 20 Mars ſur la côte de Cornouaille, eſt arrivé heureuſement le 7 Avril à Dartmouth, après avoir été forcé par une tempête de jetter à la mer une partie de ſa cargaiſon.

Le froment a été vendu le 29 de ce mois, à Londres, 48 à 53 ſchelins; la dreche 22 à 27; l'orge, 18 à 21; le ſeigle, 23 à 24; & l'avoine, 13 à 16 le quarter.

De GRENOBLE *le* 27 *Avril* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant la premiere quinzaine de ce mois, à Grenoble, 20 ℔ 2 ß 10 ₰; à Vienne, 16 ℔ 16 ß; à Valence, 20 ℔ 11 ß 8 ₰; à Romans, 18 ℔ 7 ß 6 ₰; à Montelimart, 22 ℔ 15 ß; à Creſt, 19 ℔ 2 ß 6 ₰; au Buis, 21 ℔; à Gap, 18 ℔ 15 ß; à Embrun, 19 ℔ 13 ß 6 ₰; à Briançon, 19 ℔ 13 ß 9 ₰.

De MONTAUBAN *le* 28 *Avril* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant la premiere quinzaine de ce mois, à Montauban, 16 ℔ 2 ß 3 ₰; à Moiſſac, 18 ℔ 11 ß 10 ₰; à Cauſſade, 20 ℔ 10 ß; à Cahors, 19 ℔ 18 ß; à Gourdon, 19 ℔ 1 ß; à Lauzerte 19 ℔ 7 ß 5 ₰; à Figeac, 18 ℔ 4 ß 1 ₰; à Ville-Franche,

17 ℔ 6 ß 10 ₰; à St. Antonin, 17 ℔ 13 ß 6 ₰; à Rodez, 18 ℔ 15 ß; à Murdebaſſés, 15 ℔ 6 ß 10 ₰; à Millau, 21 ℔ 5 ß; à St. Affrique, 20 ℔ 17 ß 8 ₰.

De STRASBOURG *le* 30 *Avril* 1765.

Prix du froment dans cette Généralité.

Le ſeptier de froment meſure de Paris, a été vendu pendant la premiere quinzaine de ce mois, à Straſbourg, 12 ℔ 10 ß 8 ₰; à Landau, 16 ℔ 3 ß 5 ₰; à Wiſſembourg, 16 ℔ 10 ß 8 ₰; à Hagueneau, 13 ℔ 12 ß; à Scheleſtat, 13 ℔ 15 ß; à Colmar, 12 ℔ 3 ß; à Béfort, 14 ℔ 1 ß 9 ₰.

DE DAX, *le* 29 *Avril* 1765.

Extrait d'une lettre écrite de cette Ville.

» Il y a long-temps que la maniere de » déterminer la contenance des meſures » à grain, par le rapport du poids, m'a » paru imparfaite, parce que la peſanteur » ſpécifique du grain, varie ſuivant les » qualités particulieres des terres qui le » produiſent, & du degré de ſéchereſſe » où il peut ſe trouver lors de la peſée. » Je penſe donc qu'il ſeroit bon d'adop- » ter la maniere de déterminer le rap- » port de la contenance des meſures à » grain, indiquée par M. de Montalem- » bert de Cers, d'après le célebre M. » Duhamel. Cette maniere conſiſte à dé- » terminer la quantité des pieds & pouces » cubes des différentes meſures. J'en vais » donner l'exemple pour la meſure de » Dax; elle contient pour tous les grains » 1143 & $\frac{5}{175}$ pouces cubes. L'orge & l'a- » voine ſe livrent combles, ce qui rend » leur meſure plus forte d'un neuviéme.

» Quoique cette maniere d'établir les » rapports des meſures à grain, ſoit plus » ſure que celle du poids, je penſe que » ſi la meſure de Paris étoit introduite » dans tout le Royaume, & que toute » autre fût ſérieuſement défendue, il en » réſulteroit un grand bien pour le com- » merce. La foule des ſpéculateurs ſeroit » moins expoſée à ſe tromper, on ne feroit » pas tant de mauvaiſe beſogne. Tout le » monde ſait dans combien d'erreurs cette » variété de meſures en France, fait tom- » ber de particuliers. Il ne ſeroit peut- » être pas difficile de ſurmonter les diffi- » cultés qui pourroient s'oppoſer à ce » nouvel arrangement dont l'utilité eſt re- » connue il y a long temps.

Prix des grains dans les 4 *marchés de ce mois.*

Le froment a valu 2 ℔ 15 ß 3 ₰ la meſure; le ſeigle, 2 ℔ 9 ₰; le bled d'inde, 1 ℔ 9 ß 4 ₰; le millet, 2 ℔ 2 ß 1 ₰; le panis, 1 ℔ 7 ß 1 ₰; l'avoine, 1 ℔ 13 ß 9 ₰.

Prix du vin.

Les vins vieux rouges & blancs ſe vendent 49 ℔ la barrique, contenant 40 veltes; le nouveau rouge, 36 ℔, d°. blanc, 33 ℔.

Prix des matieres raiſineuſes.

La raiſine eſt à 3 ℔ 2 ß 2 ₰; le brai, 3 ℔ 1 ß 8 deniers la poix pege, trois livres 9 ß 4 ₰ le cent; le goudron, 28 ℔ 6 ß 8 ₰ la barrique, d°. 9 ℔ 8 ß 4 ₰ le gros barril; d°. 4 ℔ 11 ß 8 ₰ le petit barril.

DU HAVRE *le premier Mai* 1765.

Les Navires le *Jeune Bauke* & *Sipke*, Capitaine Siebes Jacobs, venant d'Amſterdam; la *Garenne*, Capitaine Abeille, venant de Marſeille; le *Habet*, Capitaine Elias Jorſen Gynter, venant de Frederickshall; la *Sophie Catherine*, Capitaine Thomas Hanſen, venant auſſi de Frederickshall; ſont arrivés ici depuis le 23 juſqu'au 28 du mois dernier. Le Navire le *Boutin*, venant de St. Malo eſt entré en rade le 28.

Ceux qui viennent d'Amſterdam & de Frederickshall, apportent des planches, du fer en barre & des mâts. Celui qui arrive de Marſeille eſt chargé de ſavon, d'huile, de coton en laine, d'alun, de vin, de liqueurs, de ſuc de regliſſe, de raiſins, de manne, de noix de galle, de verdet, de ſouffre, de fleur, d°. de piſtaches & de fleur d'orange.

Le 27 du mois dernier, la *Marie-Galere*, Capitaine Claaſen Vanderney, eſt partie ſur ſon leſt pour Bordeaux.

Le *Triton*, de 150 tonneaux, Capitaine Jean Ancel, de 10 hommes d'équipage, armé de 4 canons, 2 pierriers & d'autres menues armes à proportion, eſt actuellement en charge, & partira pour Liſbonne vuide comme plein le 15 de ce mois. Ceux qui voudront y paſſer ou charger

des marchandiſes à fret, s'adreſſeront ici à M. Philippe Lebourgeois.

Nous avons reçu le 5 de ce mois de nouvelles lettres du Havre, qui nous apprennent qu'il y eſt arrivé depuis le premier juſqu'à ce jour, 8 Bâtimens; ſavoir, le Sloup Anglois le *Guillaume & Elizabeth*, Capitaine Guy, venant de Corck, chargé de bœuf, de langues, de chandelles & de beurre; le *Cheval Marin*, Capitaine Yves, parti de Charente avec de l'eau-de-vie, & du vin; la *Bonne Eſpérance*, Cap. P. Denis, vient de Bordeaux chargé de vin, d'eau-de-vie, d'aniſette, de liqueurs, de prunes, de bouchons de liége, de cuiſſes d'oyes, de brai, de farines, de ſirop, de caffé, de pâte de cacao & de ſucre; le *Boutin*, Capitaine Saurine, de St. Malo, ſur ſon leſt; la *Bonne avanture*, Cap. Dorange, de Bord. chargée de vin, de liqueurs, de confitures, de cordes, de caret, de bouchons & de prunes; la *Ville de Leyden*, Capitaine Geerd Syben, de Hambourg, avec de la toile à voiles, des faux, du goudron, de la laine, de l'azur, du fer, de la cire jaune, du fer blanc & noir, du cuivre & différentes marchandiſes; les *Quatre Sœurs*, Navire Hollandois, Capitaine Age Franſes, de Dantzick, chargé de planches de ſapin, de ſoliveaux & de cire jaune; la *Jeune Corneille*, Bâtiment Hollandois, Capitaine Pieters Pieters Hoop, du Port Maurice, chargé d'huile.

Les mêmes lettres annoncent qu'il eſt ſorti dans le même eſpace de temps, cinq Navires: le Smac Hollandois le *Mercure volant*, Capitaine Markus Claaſen, pour Hambourg, chargé de ſucre & de caffé; la *Princeſſe Emilie*, Capitaine Rouſſel, pour Liſbonne, avec du bled & de la farine; le Bâtiment Anglois le *Amherſt*, Capitaine Marquis, pour Lisbonne, ſur ſon leſt; le Navire Suédois le *Mercure*, Capitaine Oloff Ahman, pour Lisbonne, ſur ſon leſt; le *Mercure*, Capitaine Leclerc, pour Cadix, richement chargé.

Le Smac Hambourgeois la *Ville de Leyden*, Capitaine Geerd Syben, arrivé le 3; eſt en charge pour Hambourg en droiture, & partira à la fin de ce mois. Ceux qui voudront y faire charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront au S^r. Houſſaye, Courtier.

Le fret pour Hambourg, eſt pour le ſucre, à 9 marcks lubs du tonneau; pour le caffé en ſacs, 10 marcks lubs, pour le caffé en barriques, 11 marcks lubs auſſi du tonneau; pour l'indigo, 20 lubs par 100 livres. Il y a en outre 5 ß par marck d'avarie & chapeau.

De HONFLEUR, *le premier Mai* 1765.

La *Claude Hyacinthe*, Capitaine Ledrezence, le *Solderfoze*, Capitaine Nilſnatron; le *St. Leger*, Capitaine Comfrel & l'*Apollon*, Capitaine Marais, ont mis à la voile dans les derniers jours du mois d'Avril. Les deux derniers vont en Portugal chargés de bled.

Le Navire les *Deux Amis*, Capitaine Bougourd, Armateur M. Dumeſnil de St. Pierre, va mettre inceſſamment à la voile pour les Colonies.

La Geolette l'*Aimable Marie*, Capitaine J. L. Loiſel, Armateur M. P. Lecarpentier, eſt en charge pour le Port-au-Prince, & partira à la fin de ce mois.

Le bled vaut ici depuis 23 juſqu'à 25 ℔ les 5 boiſſeaux, peſant enſemble 335 ℔ poids de marc.

De BORDEAUX *le* 4 *Mai* 1765.

Il eſt entré ici depuis le 27 juſqu'au 29 du mois dernier, 43 bâtimens. Il en eſt venu 7 de Newcaſtle, 2 de Corck; 2 de Hambourg, 6 de Nantes, 4 de Redon, 3 de Roterdam, 1 de Hennebond, 8 d'Amſterdam, 1 de Flensbourg, 1 de Stetin, 1 de Languezont, 1 d'Edam, 2 de Dunkerque, 1 de Rochefort, 1 de Marennes, 1 d'Oldembourg & 1 de Brême.

Ceux qui viennent de Newcaſtle ſont, la *Marie*, M^e. Dale, la *Barbara*, M. English, la *Venus*, M. Todd, l'*Anne Elizabeth*, M. Miller, la *Molly*, M. Jean Louvrée, le *Newcaſtle*, M. Dodd, le *Jean & Eſther*, M. Vood; ils apportent du charbon de terre: ceux de Corck ſont, la *Roſe*, M. Hill, & le *Jean & Marie*, M. Fortune; ils ſont chargés de beurre, de bœuf ſalé, de ſaumons ſalés, de langue de bœuf & de ſuif: ceux de Hambourg ſont, la *Demoiſelle Elizabeth*, M. Joannés, le *Jeune Lucas*, M. Kootier; leur cargaiſon conſiſte en goudron & en barres de fer: ceux de Nantes ſont, la *Marie-Françoiſe*, M. Lanco, le *St. Jean*, M. Jean l'aîné, le St. *Bernard*, M. Fardel, la *Ste. Barbe*, M. Poirier, le *Juſte*, M. Gendron, la *Roſalie*, M. Hemon; ils apportent du fer

en verge, des poëles à frire, de l'ocre jaune, du tripoli, de la couperoſe, du thé & des peaux de vaches tannées : ceux qui viennent de Rhedon ſont, le *Franchin*, M. Maurice, le *St. Yves*, M. Cartier, le *St. Jean Baptiſte*, M. Perdrel, & le *Saint Jean-Baptiſte*, M. Poireau ; ils ſont chargés de ci[illegible], de merrain, de toile à voiles & de ſeigle : ceux de Roterdam ſont, le *Jeune Dirck Claaſer* M. Tjaltkes, la *Prudence*, M. Haas, & l'*Archipel*, M. Theodorus, chargés de beurre, de fromage & de pois verts : celui de Hennebon eſt, l'*Union*, M. Chalet ; il a apporté du ſuif : ceux d'Amſterdam ſont, les *Deux Sœurs*, M. Lubbert, le *Jeune ſtoffels*, la *Dlle Rick & Jower*, M. Piers, le *Jeune Boukin*, M. Banning, le *Comte de Burck*, M. Yperhoonſtra, la *Dlle. Cornelia*, M. Meynkes, l'*Hercules*, M. Jurrans, la *Jeune Marie*, M. de Boer ; ils ſont chargés de bierre, de bois de conſtruction & à faire des barriques, de fromages, de bourre de bœuf, de ſouffre en canon, de thé, de giroſle, de muſcade, de rubans de fil & laine, de coutil, de froment, de ſeigle, de pois, de feves, de papier & d'autres marchandiſes de différentes eſpèces : celui de Flensbourg eſt, le *Vieux Simon*, M. Boyſen ; il apporte de la colle de poiſſon, des planches de ſapin & des malles vuides. celui de Stetin eſt, le *Frederick Guillaume*, M. Ludeke ; il apporte des *longailles* & des *fonçailles* à barriques : celui de Languezondt eſt, l'*Aventure*, M. Chriſtienſen ; il apporte des planches de ſapin : celui d'Edam eſt, l'*Amitié*, M. Moens, chargé de fromages : ceux de Dunkerque ſont, le *St. Jean*, M. Pineau, le *Duc de Bourgogne*, M. Deliſle ; ils apportent de l'amidon, de l'huile de graine, de la couperoſe, de l'alun, des feves & des haricots : celui de Rochefort eſt, la *Marguerite*, M. Hery, chargé de ſucre & de ratafia par entrepôt : celui de Marennes eſt, la *Mignonne*, M. Chevalier, chargé de merrain & de fonçailles à Barriques : celui d'Oldenbourg eſt, la *Demoiſelle Gertrude*, M. Koper, chargé de planches de ſapin, de goudron & de blanc de baleine ; & celui de Brême eſt, la *Juna*, Mᵉ. Schelles, chargé de goudron & de noir de fumée.

Les denrées de l'Amérique ſont un peu diminuées depuis une quinzaine de jours.

Le ſucre blanc premiere ſorte eſt de 58 à 60 ℔ ; d°. ſeconde ſorte, de 54 à 56 ℔ ; d°. troiſiéme ſorte, 50 à 52 ℔ ; d°. commun 46 à 48 ℔ ; d°. petit commun, 40 à 42 ℔ ; d°. tête, 36 à 37 ℔ le quintal ; le ſucre brut de Leogane eſt à 33 & 35 ℔ ; d°. du Cap, à 32 & 33 ℔ ; d°. de St. Louis, 31 à 32 ℔ ; d°. de la Martinique, 22 à 23 ℔ auſſi le quintal.

Le caffé de la Martinique nouveau fin, eſt à 16 & 16 ß 6 ₰ ; d°. marchand, à 15 & 15 ß 6 ₰ ; d°. vieux, à 13 & 14 ß la ℔ ; celui de St. Domingue nouveau fin, eſt à 14 & 14 ß 6 ₰ ; d°. marchand, 13 & 13 ß 6 ₰ ; d°. vieux, à 11 ß 6 ₰ & à 12 ß ; d°. inférieur, à 11 ß auſſi la ℔.

L'indigo violet eſt à 9 ℔ 10 ß & à 10 ℔ ; le mêlé, à 8 ℔ 5 ß & 10 ß ; le cuivré fin, à 5 ℔ 15 ß & 6 ℔ ; d°. marchand, à 5 ℔ 5 ß & 10 ß ; d°. inférieur, 5 ℔ la ℔.

Le coton de St. Domingue ſe vend 145 à 150 ℔ ; celui de la Martinique, 140 ℔ le quintal.

Le prix du gingembre blanc n'a point varié ; le gris eſt à 24 ℔ ; la canefice à 16 ℔ le quintal ; les cuirs tannés à 50 ℔, en poil à 18 ℔ la piéce ; le gingembre confit eſt à 30 ℔, les citrons auſſi confits, à 14 & 15 ℔ la ℔ ; le rocou eſt à 24 ß la ℔ ; le cacao de Caraque à 42 ß, & celui de la Martinique, à 13 & 14 ß la ℔.

Les ſirops de ſucre ſont à 15 ℔, l'amidon, à 22 ℔ ; le fer aſſorti de Suéde, à 16 & 17 ℔, le plomb en ſaumon, à 24 ℔ & le fer blanc, à 130 ℔ le quintal.

De la Rochelle *le* 4 *Mai* 1765.

Il n'eſt arrivé aucun Navire des Colonies depuis quelque temps. Les Marchandiſes qu'on en tire ont ſi peu de débouché actuellement chez l'Etranger, qu'elles ſont ici ſans demande.

L'eau-de-vie eſt dans cette Ville à 86 ℔ les 27 veltes ; mais il y a peu de vendeurs, parce qu'ils veulent voir les ſuites du mal que la gelée a fait aux vignes. Cette liqueur eſt montée à 92 ℔ à Cognac, les 27 veltes ; elle vaut à Seudres, à Oléron & à l'Iſle de Rhé, 81 à 82 ℔, même quantité, avec apparence de monter encore, ſi la demande devenoit plus vive.

Les piaſtres ſont à 5 ℔ 5 ß 6 ₰ l'once.

Il eſt ſorti de ce Port dans le courant du mois dernier, 22, 276 ℔ d'indigo ; 297, 879 ℔ de ſucre terré ; 38, 647 ℔ d°.

en pain; 39, 949 ℔ de caffé; 2, 965 ℔ de coton; 23, 380 veltes d'eau-de-vie & 1673 peaux de diverſes pelleteries.

De L'ORIENT *le 5 Mai 1765.*

Le Navire la *Catherine*, de Peterſbourg, Capitaine Peters Reeders, a apporté ici pour le compte de la Compagnie des Indes, 1589 barres de fer & 1050 balles de chanvre.

Le Vaiſſeau l'*Ajax*, venant des Iſles de France & de Bourbon, eſt arrivé dans ce port avec un chargement de 400 milliers de caffé du cru de cette derniere Iſle; on apprend par les dépêches que ce Vaiſſeau a apportées, l'arrivée de M. Law auxd. Iſles, & ſon départ le 4 Novembre de l'année derniere, pour continuer ſa route vers les grandes Indes.

DE BEAUVAIS *le 6 Mai 1765.*

PRIX *des grains pendant le mois d'Avril dernier.*

PRIX DE LA MINE.*				*Prix du ſp. meſure de Paris.*		
Froment,	2 ℔ 17 ß	6 d.		14 ℔ 7 ß	6 d.
Moiſon,	2	9	9	12	8	4
Meteil,	2	5	9	11	8	9
Petit bled	2	1	6	10	7	6
Seigle,	1	14		8	10	
Orge,	1	15		8	15	
Avoine,	1	17	3	12	8	4

DE PARIS *le 13 Mai 1765.*

L'Académie royale des Sciences avoit propoſé, extraordinairement, pour cette année, un prix *ſur la meilleure maniere d'éclairer pendant la nuit les rues d'une grande Ville, en combinant enſemble la clarté, la facilité du ſervice & l'économie.*

Un Magiſtrat plus diſtingué encore par ſon zele pour le bien public que par ſa place, avoit fourni le ſujet & les fonds de ce prix. Quoi qu'il n'eût pas voulu être nommé dans le programme répandu l'année derniere, le public ne s'eſt cependant pas mépris, & a bientôt reconnu M. de Sartine, Lieutenant Général de Police. C'eſt à lui que l'on doit ces encouragemens deſtinés pour ceux qui contribueront à la commodité & à la ſureté publique, en perfectionnant les moyens d'éclairer Paris.

Parmi les piéces qui ont concouru cette année au nombre de ſept, aucune n'ayant rempli toutes les conditions qui avoient été détaillées dans le premier programme, l'Académie a fait propoſer à M. de Sartine de remettre le prix à l'année prochaine, & de l'augmenter pour exciter davantage les Phiſiciens & les Artiſtes à multiplier les expériences ſur un objet ſi utile. Ce Magiſtrat s'y eſt porté d'autant plus volontiers qu'il deſire que les lampes ou les lanternes qui ſeront préſentées pour concourir, ſoient eſſayées, comme pluſieurs l'ont été dans les rues de Paris, avant que le prix ſoit adjugé.

Le prix ſera de 2000 ℔, & la piéce qui l'aura mérité ſera proclamée à l'aſſemblée publique de Pâques 1766: celles qui ont été fournies précédemment, concoureront avec celles qui ſeront préſentées dans la ſuite; & il ſera permis aux Auteurs d'y faire les additions qu'ils jugeront néceſſaires.

L'un d'eux, nommé Goujon, Vitrier, Auteur de la piéce N°. 1, ayant corrigé, au jugement de l'Académie, pluſieurs défauts aux lanternes qui ſont préſentement en uſage dans Paris, tant en diminuant leurs ombres & les frais de leur conſtruction, qu'en garantiſſant mieux les chandelles de l'action du vent, M. le Lieutenant de Police lui a accordé une gratification de 200 ℔. Cet encouragement en doit faire eſpérer de plus conſidérables, à raiſon du travail & des dépenſes que les recherches ſur cette matiere auront occaſionnés, s'il en réſulte quelqu'avantage pour le public.

Les queſtions à approfondir & à réſoudre, ſeront les mêmes que celles qui ont été propoſées l'année derniere.

1°. Quelles ſont les matieres combuſtibles les plus convenables pour mettre dans les lampes, ou former les chandelles? Si par quelque mélange on ne parviendroit pas à diminuer les inconvéniens & le prix de celles qui ſont en uſage, & en même-temps à rendre la flâme plus tenace, c'eſt-à-dire plus capable de reſiſter, ſoit au vent, ſoit à l'humidité de l'air, ſoit à la gelée.

* *Voyez la Gazette du Commerce* N°. 14, *page* 113.

2°. Qu'elles ſont les matieres les plus propres à faire de bonnes méches? S'il n'en eſt point qui puiſſent éclairer toujours également pendant pluſieurs heures.

3°. Quelles ſont les formes les plus convenables pour les cages des lampes ou des flambeaux?

4°. Comment il faut les placer & les eſpacer dans les rues pour augmenter la lumiere & diminuer les ombres?

5°. S'il faut y mettre des reverberes, de quelle figure ils doivent être, & comment on doit les appliquer.

6°. Quelles ſont les ſuſpenſions ou les ſupports les plus ſimples, les plus ſolides & les plus commodes, tant pour l'établiſſement que pour le ſervice des lampes ou flambeaux deſtinés à cet uſage?

7°. Enfin quelles ſeroient les conſtructions & les diſpoſitions les plus favorables, tant pour l'entretien que pour le nétoyement, la ſolidité & la facilité du ſervice journalier.

Chacun de ces objets demanderoit une ſuite d'éxpériences faites avec ſoin. Les Phiſiciens & les Artiſtes de toutes les Nations ſont invités à travailler ſur ce ſujet, & même les Aſſociés étrangers de l'Académie.

Les Auteurs pourront ſe faire connoître, vu la condition qui leur eſt indiſpenſablement impoſée, de faire éprouver dans les rues de Paris, les lanternes qu'ils auront preſentées.

Ceux qui compoſeront, ſont invités à écrire en François ou en Latin, mais ſans obligation; ils adreſſeront leurs ouvrages, francs de Port, à Paris, au Secretaire perpétuel de l'Académie, ou les lui feront remettre.

Les ouvrages ne ſeront reçus que juſqu'au premier Janvier 1766, excluſivement; & les épreuves n'auront lieu que depuis le premier Janvier juſqu'au 15 Mars ſuivant.

L'Académie à ſon aſſemblée publique d'après Pâques 1766, proclamera la piéce qui aura mérité ce prix, & ſon jugement ſera annoncé dans les papiers publics.

M. de Sartine, par une ſuite de cette amour pour le bien public dont il eſt animé, a fait depuis peu un établiſſement dont on ſent toute l'utilité dans cette Capitale. Il a pour objet de procurer un ſecours plus prompt, plus facile & plus ſur dans les incendies, & ſans que les particuliers, dans les maiſons deſquels le feu aura été, ſoient tenus de rien payer.

Ce Magiſtrat a établi, dans différens quartiers de Paris, huit Corps-de-Gardes, dans leſquels on trouvera toutes les nuits des Gardes-pompes de veille, & prêts à partir au premier avertiſſement. Le nombre de ces Corps-de-Gardes doit être augmenté par la ſuite.

Indépendamment de ces huit Corps-de-Gardes, il y a dans Paris pluſieurs dépôts de pompes & de voitures d'eau, & deux Gardes-pompes, au moins, logent dans ces dépôts ou à côté.

M. le Maréchal de Biron, Colonel du Régiment des Gardes, a ordonné à tous les Corps-de-Gardes du Régiment, que, ſans attendre aucun ordre, au premier avis d'un feu, les Sergens ſe portent à l'incendie avec des détachemens munis des uſtenſiles convenables, pour y donner tous les ſecours néceſſaires. Tout l'Etat Major du Régiment a auſſi ordre de s'y tranſporter ſur le champ.

Ainſi le Militaire & le Magiſtrat, par une harmonie bien digne d'éloges, réuniſſent leur autorité pour procurer des ſecours auſſi prompts qu'efficaces dans les cas malheureux d'incendie.

Paiemens des rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. MM.	Parties.	Lettres.	Prochain paiment. Mai.
Deſponty,	2e.	J.	15
Gaultier,	8e.	L.	15
Garnier,	9e.	L.	15
Boutet,	17e.	L.	15
Radix,	33e.	J.	15
Roettiers,	40e.	L.	15
Meulan,	44e.	M.	15
Lallemant,	49e.	L.	15
Baroy,	27e.	J.	17
Dechevillon,	53e.	L.	15
Thevenin,	54e.	J.	15
Filleul,	60e.	J.	15
D'Eaubonne,	37e.	L viag. & cont.	15
Deſplaſſes,	61e.	L.	15
Delacharmotte	30e.	L.	17
Iſſaly,	3e.	J.	17

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Mai 1765.	*Du Vendredi 10.*	*Du Samedi 11.*
Actions des Indes.	an. / 1e. ap. 1192 ½ / 2e. ap.	1190 / 1390
Emprunts de la Compagnie.		
Promeſſes à 5 p ○/○.	10 ½	
Promeſſes à 4 p ○/○.	35	35
Actions des Fermes.	990	990
Lots de la troiſiéme Loterie.	5c. à 16. 10c. 11c. 16 ½.	
Amortiſſement.		
Deux ſols pour livre du Dixiéme.		9
Annuités.		440 · 1760
Coupons d'Annuités.	87 · 3m	87 88
Emprunt de 50 millions.	15 m15 ¼.	15 2m
Colonies, 1759.	15 ½	16 ½ m · 5
Canada	34	34 ½. m35.
Époques.	7c. 11 ½ 10c. 12c. 16 ½	5c. 11 ½
CONTRATS.		
Sur la Ville.		
A 4 p ○/○		
A 3 p ○/○ ſur les Cuirs.		
A 3 p ○/○ ſur les Poſtes.		
Bretagne.	10	
Languedoc.		
Bourgogne.		
Sur le Clergé.		
Tailles { Généralité de Paris.		
Tailles { Généralité de Province.		
CHANGES.		
Amſterdam.	56 ¼	56 ¼
Londres.	31 1/16	31 1/16
Hambourg.	179	179
Madrid.	15 4	15 4
Cadix.	15 2 6	15 2 6
Livourne.	96 ½	96 ½
Lyon, *Pâques.*	au pair.	au pair.

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par ſemaine, le Mardi & le Samedi : on y inſere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement eſt de 24 ℔ par année qui ſe payent d'avance. Il faut s'adreſſer pour le tout au Sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les perſonnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raiſon de 5 ſols la feuille, contenant 8 pages.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1765.

GAZETTE *DU COMMERCE*, DE L'AGRICULTURE *ET DES FINANCES.*

ANNÉE 1765. Du Samedi 31 Août.

AGRICULTURE.

EXTRAIT

D'UNE LETTRE

De M. Fontanes, Inſpecteur des Manufactures du Poitou, & de la Société Royale d'Agriculture de la Rochelle, aux Auteurs de la Gazette d'Agriculture, Commerce, &c.

DE NIORT, *le 20 Août* 1765.

MM. dans mon mémoire qui a pour titre : *Moyen d'augmenter les laines en France*, & qu'on a inſéré dans la Gazette du 13 Juillet, N°. 13, & dans celle du 20, N°. 15, il s'eſt gliſſé une faute (*a*) qu'il eſt intéreſſant de corriger.

On me fait dire ; le peu de laine que nous poſſédons à proportion de nos beſoins, nous forcent d'en tirer *du Piémont, de l'Italie, & même du Levant* : & mon Mémoire porte ; le peu de laine que nous poſſédons nous force d'en tirer *d'Eſpagne, du Levant, & même d'Angleterre qui nous en fournit, malgré la peine de mort encourue par ceux qui en ſortent.* Je me ſuis gardé de dire que nous en tirions du *Piémont*, parce qu'il ne nous en fournit pas ; mais je n'ai point oublié l'Eſpagne d'où nous en tirons beaucoup. . . . .

J'eſpere que vous voudrez bien inſérer dans votre Gazette, ce que je vais mettre avec des guillemets.

» J'ai lu, Meſſieurs, dans votre » Gazette N°. I. à l'article de Rouen, » que M. d'Ambournay, Intendant du » Jardin de Botanique, & membre de » l'Académie des Sciences, Belles-Lettres » & Arts de cette Ville, préſenta à la » Compagnie le 30 Avril dernier, un » écheveau de coton teint en rouge avec » les racines d'une plante dont le nom » botanique eſt *cruciata luſitanica latifolia glabra flore albo.* La couleur de » cet écheveau a paru aux membres de » l'Académie auſſi belle que celle que » l'on obtient par la garance. M. d'Ambournay aſſure dans ſon Mémoire » qu'elle ſupporte les épreuves les plus » déciſives, & que d'ailleurs la plante eſt » facile à multiplier, croît ſans ſoin, & » réſiſte mieux aux gelées que la garance.

» Nous obſervons ſur cette découverte, qu'en cherchant la garance en Poitou, nous y vîmes la *cruciata luſitanica latifolia glabra flore albo*, & encore pluſieurs eſpeces de caille-lait ; » mais nous reconnumes en même tems » que ſi la racine de ces plantes donnait » des couleurs approchantes de celle » de la garance, elle en fourniſſait une » quantité beaucoup moindre, & c'eſt ce » qui nous fit propoſer la garance pour » pepiniere du Bas Poitou. Nous pour-

(*a*) *Nous croyons devoir avertir le Public que le reproche de* M. *Fontanes ne nous regarde point, puiſque nous n'étions point encore chargés de rédiger cette Gazette.*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

» rions n'avoir pas rencontré la même eſ-
» pece de *cruciata* qu'a découvert M.
» d'Ambournay; la définition qu'il donne
» de cette plante n'en comprenant point
» les caracteres, elle nous laiſſe dans
» l'incertitude.

» Nous prions donc ceux qui, ſur l'a-
» vis de ce zélé Citoyen, ont fait quel-
» que expérience ſur la plante qu'il a
» nouvellement découverte, & ſur tout
» M. d'Ambournay, de nous la faire par-
» faitement connaître en l'indiquant par
» les caracteres de Tournefort ou de Li-
» næus, &c. & d'en répéter leurs expé-
» riences dans la vue de reconnaître ſi la
» racine de cette plante fournit autant
» de couleur que la garance; nous le
» ſouhaitons. Ce ſerait une richeſſe de
» plus, comme l'obſerve M. d'Ambour-
» nay; mais il ſerait fâcheux, ſuppoſé
» qu'elle fût inférieure à la garance par
» quelque endroit, & qu'elle ne la ſur-
» paſsât par aucun, de détourner le Culti-
» vateur de la culture de la garance.

» Au ſurplus la garance nous a tou-
» jours paru mériter d'être comptée dans
» les plantes les plus robuſtes; nous en
» voyons tous les ans aux environs de
» Niort en Poitou qui conſerve la fane
» ou les feuilles tout l'hiver, & l'on
» ſait qu'elle ſe cultive avec ſuccès dans
» des Provinces très-froides de Hollande;
» il eſt vrai qu'elle devient plus tendre
» lorſqu'on la cultive, mais ceci arrive-
» verait ſans doute à la *cruciata*.

De Limoges, *le* 27 *Juillet* 1765.

Prix *du Froment dans cette Généralité.*

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant la premiere quinzaine de ce mois, à *Limoges*, 16 ℔ 10 ß; à *Angoulême*, 21 ℔ 9 ß; à *Tulle*, 14 ℔ 17 ß; à *Brives*, 19 ℔ 6 ß 8 ₰.

De Lyon, *le* 7 *Août* 1765.

Prix *du Froment dans cette Généralité.*

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant le mois dernier, à *Lyon*, 20 ℔ 6 ß 10 ₰; à *St. Etienne*, 20 ℔ 16 ß 10 ₰; à *Roanne*, 14 ℔ 5 ß; à *Villefranche*, 18 ℔ 13 ß 4 ₰.

De Valenciennes, *le* 7 *Août* 1765.

Prix *du Froment dans cette Généralité.*

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant le mois dernier, à *Valenciennes*, 18 ℔; à *Condé*, 18 ℔ 4 ß; au *Queſnoy*, 15 ℔; à *Maubeuge*, 18 ℔; à *Landrecy*, 17 ℔ 1 ß 7 ₰; à *Aveſnes*, 18 ℔ 15 ß; à *Givet*, 17 ℔; à *Philippeville*, 17 ℔ 12 ß; à *Mariembourg*, 19 ℔ 12 ß; à *Bavay*, 17 ℔ 1 ß 3 ₰; à *St. Amand*, 18 ℔ 8 ß 9 ₰; à *Cambray*, 16 ℔ 13 ß 4 ₰.

De Lille, *le* 8 *Août* 1765.

Prix *du Froment dans cette Généralité.*

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant le mois dernier, à *Lille*, 18 ℔ 19 ß 3 ₰; à *Douay*, 17 ℔ 1 ß 11 ₰; à *Dunkerque*, 24 ℔; à *Bergues*, 21 ℔ 2 ß 2 ₰; à *Gravelines*, 19 ℔ 3 ß; à *Caſſel*, idem; à *Bailleul*, 21 ℔ 17 ß; à *Arras*, 16 ℔ 11 ß 8 ₰; à *St. Omer*, 19 ℔ 10 ß 11 ₰; à *Aire*, 17 ℔ 5 ß; à *Bethune*, 20 ℔ 3 ß 7 ₰; à *Bapaume*, 16 ℔ 1 ß 9 ₰; à *St. Pol*, 12 ℔ 18 ß; à *Heſdin*, 17 ℔ 1 ß 4 ₰; à *St. Venant*, 22 ℔.

De Soissons, *le* 11 *Août* 1765.

Prix *du Froment dans cette Généralité.*

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant le mois dernier, à *Soiſſons*, 14 ℔ 5 ß; à *Laon*, 14 ℔ 12 ß 6 ₰; à *la Fere*, 15 ℔; à *Vervins*, 17 ℔ 15 ß; à *Coucy*, 14 ℔ 7 ß; à *Ribemont*, 16 ℔; à *Marle*, 14 ℔ 14 ß 6 ₰; à *Roſoy*, 15 ℔ 15 ß; à *Hirſon*, 17 ℔ 6 ß 4 ₰; à *Guiſe*, 15 ℔ 15 ß; à *Noyon*, 13 ℔ 15 ß; à *Chauny*, 15 ℔ 1 ß; à *Ham*, 14 ℔ 16 ß; à *Clermont*, 17 ℔ 7 ß 4 ₰; à *Creſpy*, 13 ℔ 10 ß; à *Château-Thierry*, 13 ℔ 12 ß; à *Fere-en-Tardenois*, 12 ℔ 4 ß.

De Besançon, *le* 12 *Août* 1765.

Prix *du Froment dans cette Généralité.*

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant le mois dernier,

à *Beſançon*, 13 ℔ 15 ß; à *Dole*, 14 ℔ 12 ß; à *Gray*, 13 ℔; à *Veſoul*, 12 ℔ 12 ß; à *Salins & Quingey*, 14 ℔ 10 ß 6 d.; à *Lons-le-Saunier*, 16 ℔; à *Ornans*, 14 ℔ 2 ß 1 d.; à *Pontarlier*, 16 ℔ 16 ß; à *Baume*, 13 ℔ 2 ß 4 d.; à *Arbois*, 15 ℔; à *Poligny*, 16 ℔; à *Orgelet*, 14 ℔ 8 ß; à *St. Claude*, 14 ℔ 14 ß 10 d.

DE GRENOBLE, *le* 12 *Août* 1765.

PRIX *du Froment dans cette Généralité.*

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant la ſeconde quinzaine du mois dernier, à *Grenoble*, 23 ℔ 2 ß 10 d.; à *Vienne*, 21 ℔ 12 ß 7 d.; à *Valence*, 21 ℔ 13 ß 4 d.; à *Romans*, 22 ℔ 2 ß 6 d.; à *Montelimart*, 26 ℔; à *Creſt*, 22 ℔ 10 ß; au *Buis*, 25 ℔; à *Gap*, 20 ℔ 6 ß 3 d.; à *Embrun*, 17 ℔ 16 ß 3 d.; à *Briançon*, 19 ℔ 13 ß.

DE RIOM, *le* 13 *Août* 1765.

PRIX *du Froment dans cette Généralité.*

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant le mois de Juillet dernier, à *Riom*, 11 ℔ 18 ß 4 d.; à *Clermont*, 13 ℔; à *Iſſoire*, 14 ℔; à *Brioude*, 13 ℔ 15 ß 5 d.; à *St. Flour*, 15 ℔; à *Mauriac*, 16 ℔; à *Aurillac*, 17 ℔ 2 d.

D'ALENÇON, *le* 14 *Août* 1765.

PRIX *du Froment dans cette Généralité.*

Le ſeptier de froment, meſure de Paris, a été vendu pendant le mois dernier, à *Alençon*, 13 ℔ 7 ß 5 d.; à *Mortagne*, 14 ℔ 7 d.; à *Verneuil*, 14 ℔ 16 ß; à *Conche*, 18 ℔; à *Bernay*, 14 ℔ 7 ß; à *Lizieux*, 16 ℔ 2 ß; à *Falaiſe*, 14 ℔ 8 ß; à *Argentan*, 15 ℔ 15 ß; à *Domfront*, 9 ℔ 18 ß 4 d.

COMMERCE.

PASSAGE DU SUND.

IL eſt paſſé par le détroit du Sund, le 6 Août, le Navire du Capitaine *Charles Beer*, venant du Croiſic; — le 9 Août le Navire du Capitaine *Gerrit Claeſen*, allant de Petersbourg à Dunkerque, chargé de chanvre; — celui du Capitaine *Marc Lang*, allant de Bordeaux à Lubeck, chargé de vin; — celui du Capitaine *Jean Volkerts*, venant de St. Martin; — celui du Capitaine *Claes Paulſen*, venant du Croiſic; — le 10 Août, le Navire du Capitaine *Siebe Jacob*, venant de Seudres; — celui du Capitaine *Martinus Pieters*, allant de Rouen à Konigsberg, chargé de marchandiſes; — celui du Capitaine *Johann Syb. Huyſman*, allant de Bordeaux à Dantzick, chargé de vin; — celui du Capitaine *Jelle Docklesdehaen*, allant de Stolpe à Bordeaux, chargé de lattes; — celui du Capitaine *Pierre Piet. Proſt*, allant de Bordeaux à Lubeck, chargé de vin; — celui du Capitaine *Jacob Steen*, allant de Bordeaux à Petersbourg, chargé de vin; — le 11, le Navire du Capitaine *Reyn Goſſes*, allant de Riga à St. Malo, chargé de mâts; — celui du Capitaine *Carſten Berend Gave*, allant de Bordeaux à Petersbourg, chargé de vin; — celui du Capitaine *Sierp Munkerns*, allant de Rouen à Dantzick, chargé de marchandiſes; — celui du Capitaine *Caſper Muntzenberg*, allant de Rouen à Petersbourg, chargé de marchandiſes.

ARTICLES *d'importation & d'exportation enregiſtrés à la Douane de Londres, du* 3 *au* 8 *Août.*

IMPORTATION.

De l'Eſpagne & du Portugal, 50 tonnes de vin; — *d'Oſtende*, 500 quarters de froment; — *de la Flandres*, 260 quarters de froment; — *de Dunkerque*, 350 quarters de froment; 2000 *livres* de verd-de-gris; 800 *livres* d'indigo; 1058 cornes de cerf; — *de Hollande*, 330 quarters de froment; 2100 *livres* de vif-argent; — *de Cadix*, 1200 *livres* de jalap; — *des Iſles*, 20, 160 quintaux de ſucre, 1200 gallons de Rhum; — *d'Italie*, 2170 *livres* de ſoie torſe; — *de France*, 4026 gallons d'eau-de-vie; — *de Porto & de Malaga*, 37 tonnes de vin.

EXPORTATION.

Pour différens Ports de la Méditerranée,

478 quintaux de plomb; — *pour la France*, 2 tonnes de fer, 7000 feuilles de lanterne; — *pour la Hollande*, 125 quintaux de plomb; — *pour la Caroline*, 150 quarters de froment; — *pour la Nouvelle York*, 31 quintaux de plomb; — *pour Dublin*, 2031 *liv.* de thé; — *pour Hambourg*, 1838 pieces de toile de coton; — *pour l'Eſpagne* & différens Ports *de la Mer Baltique*, 520 peaux de caſtor, 333 quintaux de plomb; — *pour l'Amérique Septentrionale*, 46 quintaux de plomb; — *pour la Flandres*, 400 quintaux de riz.

De Bordeaux, *le* 17 *Août* 1765.

Arrivée *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port, le 10 & le 13 Août, 11 Navires venant des Colonies, ſavoir, *le Prince de Robecq*, de Bordeaux, de 160 tonneaux, Capitaine *Raymond Boivert*; *le St. Felix*, de Bordeaux, de 250 tonneaux, Cap. *Labedade*; *la Henriette*, de Bordeaux, de 150 tonneaux, Cap. *Chs. Rouſſeau*; *le Caraïbe*, de Bordeaux, de 280 tonneaux, Cap. *Pierre Martin*, venant de la Guadaloupe; *le Chaſte Joſeph*, de Bordeaux, de 300 tonneaux, Capitaine *Emery Lavallée*; *le St. Philidpe* de Rochefort, de 60 tonneaux, venant de la Martinique. La cargaiſon de ces ſix bâtimens conſiſte en 1110 bariques, 12 tierçons, 6 ancres, 36 quarts, 4 barils, 2 ſacs de ſucre terré; — 439 bariques, 15 tierçons, 24 quarts de ſucre brut; — 241 bariques, 1 futaille, 13 tierçons, 15 quarts de ſucre tête; — 35 boucauts, 96 futailles, 103 bariques, 207 tierçons, 410 quarts & demi, 10 ancres & demie, 42 barils, 22 ſacs de café; — 2 greniers, 2 ſacs de canéfice; — 61 balles, 1 ballot, 2 matelas, 2 ſacs de coton; — 2 boucauts, 6 bariques, 4 tierçons, 19 quarts, 1 ſac de cacao, — 8 caiſſes, 2 ſacs de pâte de cacao; — 4 bariques, 36 quarts de gingembre ſec; — 1 grenier de bois jaune; — 1 grenier de bois de Campêche; — 8 planches, 2 madriers de bois de noyer; — 51 barils, 4 caiſſes de confitures; — 60 caves de ſyrops; — 1 baril, 17 caiſſes de liqueurs; — 1 caiſſe d'huile de Palma Chriſti.

Le Navire *l'Aimable Jeanne*, de Bordeaux, de 250 tonneaux, Cap. *In Senat*; — *la Judith*, de Bordeaux, de 300 tonneaux, Capit. *Laguechat Montplaiſir*, venant du Cap; — *le Favori*, de Bayonne, de 300 tonneaux, Capit. *In Pruillo*; — *l'Induſtrie*, de Bordeaux, de 80 tonneaux, Capitaine *In Dalac*; — *le Voyageur*, de Bordeaux, de 180 tonneaux, Capitaine *Conte*, venant tous trois de St. Domingue. Ces cinq Navires étaient chargés de 542 bariques, 1 tierçon, 24 quarts de ſucre terré; — 740 bariques, 6 tierçons, 7 quarts de ſucre brut; — 125 boucauts, 133 futailles, 85 bariques, 8 tierçons, 3 ancres, 500 quarts de café; — 6 boucauts, 29 futailles, 18 bariques, 5 tierçons, 26 quarts, 4 ancres d'indigo; — 1 barique, 1 quart de carret; — 66 balles, 3 ballots de coton; — 1 ballot de coton en graine; — 2 greniers de bois de gayac; — 50 bouteilles de baume des Iſles; — 190 bouteilles, 104 demi bouteilles de vin de liqueur; — 80 côtés de cuirs tannés; — 31 cuirs en poil; — 12 cuirs entiers; — 10 madriers de bois d'acajou; — 1 caiſſe de tabac; — 23 barils, 2 caiſſes, 2 pots de confitures; — 19 caves, 2 caiſſes de ſyrops; — 1 caiſſe de liqueurs; — 2 barils de riz.

De l'Orient, *le* 21 *Août* 1765.

Arrivée *de Navires.*

Il vient d'entrer dans ce Port le Navire, *le Nicolas Zeeneman*, de 130 tonneaux, Capitaine *Sytze Roets*, venant de Petersbourg, avec 154 balles de chanvre, & 1120 barres de fer.

Du Havre, *le* 21 *Août* 1765.

Arrivée *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port le 14 & le 16 de ce mois, le ſenau hollandais, *la Demoiſelle Sophie*, Capitaine *Eygert Sielbots*, venant d'Hambourg avec 78 barils de goudron; — le ſenau, *le Roy David*, Capitaine *A. Vieillard*, venant de la Martinique, où il a chargé 74 bariques, 3 tierçons, 4 quarts de ſucre; — 4 boucauts, 28 tierçons, 61 quarts, 46 ſacs de café; — 18 balles & ballots de coton; — 5 quarts, 10 ſacs de cacao; — 1 grenier de canéfice; — 2 caiſſes de liqueurs.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port le Navire Danois, *la Marie & Sara*, Capitaine *Henderuk Wulf*, allant à Hambourg, chargé de ſucre, de café & d'indigo; — le brigantin, *la Providence*; Capitaine *Morel*, allant à la Martinique; — le ſenau *l'Argonaute*, Capitaine *Chambreland*, allant au Port-au-Prince; — le brigantin *le Neptune*, Capitaine *Mouton*, allant à Lisbonne, chargé de grains & de diverſes marchandiſes.

NAVIRES *en armement.*

Le Navire LA GRACIEUSE, du Port de 160 tonneaux, armé de 4 canons, 24 hommes d'équipage, commandé par le Capitaine URBAIN TEISSIER, eſt actuellement en charge en ce Port, pour aller en droiture A LA MARTINIQUE, & partira à la fin du mois de Septembre prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou faire charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront à Paris, *à MM. Papeliers & Eberts*, Banquiers, place des Victoires; — à Rouen, *à MM. veuve Levieux & fils*; — au Havre, *à MM. veuve Chriſtinat & Turpin.*

DE ROUEN, *le* 21 *Août* 1765.

EXPORTATION.

Il a été exporté de cette Ville depuis le 3, juſques & compris le 18 Août, les marchandiſes ſuivantes, ſavoir, *pour Amſterdam*, 16 mannes de chardons; — 20 muids de terre à potier; — 7 caiſſes de meubles neufs; — 3 caiſſes de merceries mêlées; — 1 cabriolet avec ſon train & le harnois; — 116 *liv.* d'eſpagnolette ſimple; — 704 *liv.* de ſiamoiſe & de mouchoirs, fil & coton; — 340 *liv.* d'étoffes de laine; — 80 *liv.* d'étoffes de ſoie; — 34 marcs, 2 onces de vaiſſelle d'argent; — 205 *liv.* d'étoffes au quart & au ſixieme de ſoie; — 150 *liv.* d'eau d'odeur; — 109 *liv.* de poil de lapin; — 1 balle de livres; — 42 hamacs (*a*); — 459 bottes de vaude; — 100 paniers & 1 demi-panier de verre à vitres.

Pour Roterdam, 36 mannes de chardons; — 40 *liv.* d'étoffes au quart de ſoie; — 22 *liv.* de velours de coton; — 110 *liv.* d'eſpagnolette ſimple; — 10 monts de plâtre; — 1 ballot de livres; — 153 paniers de verre à vitres; — 650 bottes de vaude.

Pour Dantzik, 1 caiſſe de fleurs artificielles; — 33 caiſſes de meubles neufs; — 12 caiſſes de figures de plâtre; — 2 caiſſes & 1 ballot de merceries mêlées; — 1 caiſſe d'eau-divine; — 3 caiſſes d'eau d'odeur.

(*a*) HAMAC, *lit de coton à la maniere des Indiens, en uſage dans toute l'Amérique.*

TABLEAU *de l'inſpection des Manufactures & du Commerce du Poitou, & du Pays d'Aunis.*

Cette inſpection eſt diviſée en 42 chefs-lieux où l'on a établi des Bureaux pour la viſite des marchandiſes; chacun de ces Bureaux a un arrondiſſement: en réuniſſant tous les lieux de ces arrondiſſemens, on trouve 301 Villes, Bourgs ou Villages où ſont deux mille métiers, & environ vingt mille perſonnes occupées à fabriquer des étoffes de laine, des étoffes mêlées de laine & de fil, des toiles, des bas, & des bonnets de laine au tricot.

Le commerce des étoffes de laine, de celles mêlées de fil & de laine, joint à celui de la bonneterie, a produit en Poitou juſqu'à deux millions par an; mais la derniere guerre lui a fait du tort, & il n'a pas encore repris ſon activité ordinaire. Celui des toiles peut aller à cinq ou ſix cent mille livres; la chamoiſerie a rapporté autant, & la fabrique des fils à coudre, cinquante à ſoixante mille livres. Lorſque toutes ces fabriques ſont floriſſantes, elles font un objet d'au moins trois millions par année; les tanneries, répandues preſque par-tout, ſont encore un objet conſidérable. On éleve en Poitou de bons chevaux ſur tout pour le trait; des mules eſtimées particuliérement en Eſpagne; beaucoup de gros & menu bétail; il s'y fabrique des eaux-de-vie, & c'eſt un article de commerce étranger, ainſi que les grains en nature & convertis en farine ou minot.

Cette Province poſſede encore douze

Papeteries, dont les papiers s'emploient dans nos Imprimeries, & dans celles des Provinces voiſines; une forge à fer qui trouve le minéral dans ſon voiſinage; & l'on ſoupçonne des mines de charbon de terre du coté des ſables d'Ollone. La découverte en ſerait très-avantageuſe, ſur-tout ſi ce charbon n'avait pas la mauvaiſe qualité de ſe conſommer trop vîte, & de ronger le fer, défaut qu'on ne trouve point aux charbons anglais. Il nous reſte à ſavoir ſi leur bonne qualité eſt due à leur nature ou au tems que l'on les laiſſe expoſés à l'air, ou enfin à quelques préparations qu'il ſerait peut-être poſſible de donner à nos charbons foſſiles, ſi l'on ſe donnait quelque peine pour les découvrir.

La meilleure eſpece de garance croît naturellement en Poitou; & l'on voit ſur ſes côtes & ſur celles de l'Aunis le kali & le ſar varech ou goemon, dont on peut faire deux eſpeces de ſoude. Celle de kali ſerait de très-bonne qualité; le goemon en donnerait une moins parfaite, mais ſuffiſante pour nos verres communs & d'autres uſages.

Un Miniſtre connu par ſon amour pour le bien de l'Etat, & M. de Bioſſac, Intendant de Poitou, qui n'a jamais refuſé ſa protection à ce qui eſt utile, ont de plus enrichi cette Province d'une pépiniere de garance où l'on diſtribue *gratis* de la graine de cette plante.

L'Aunis occupé du commerce d'exportation & d'importation a conſéquemment moins de fabriques que le Poitou; on y fait cependant quelques toiles communes d'une aune de large, des eaux-de-vie; & la ville de la Rochelle poſſede une Manufacture de fayence, & une verrerie, des raffineries de ſucre, des marais ſalans, ainſi que l'Iſle de Ré.

Les principales Villes de commerce de cette inſpection ſont la Rochelle, Port de Mer; Marans & Niort ſur la Sevre qui porte à la Mer; Poitiers ſur le Clin qui ſe décharge dans la Vienne; Châtelleraut, renommé pour la coutellerie, & ſa ſituation avantageuſe ſur la Vienne qui va ſe joindre à la Loire; Fontenay, ſur une petite riviere qui porte bateau juſqu'à la Mer par ſa jonction avec la Sevre. Pour mettre Fontenay au nombre des Villes commerçantes du Poitou, il ſuffirait de rendre cette riviere navigable pendant trois quarts de lieue. Les Sables d'Ollone, Port de Mer, la pêche de la morue ſur le Grand Banc & dans le Nord, celle de la ſardine ſur ſes côtes, & ſes marais ſalans, font ſon principal commerce; le ſel & la ſardine ſont auſſi un objet conſidérable à St. Gille ſur-Vic qui va à la Mer.

Nous ne haſarderons point d'apprécier les derniers articles de commerce dont nous avons parlé; il nous convient mieux de faire connaître en détail ceux qui paſſent journellement ſous nos yeux.

On fabrique à Niort une étoffe croiſée de laine teinte avant que d'être filée; cette étoffe nommée *pinchinat* ſe vend 48 à 55 ß l'aune, & il y a encore une fabrique conſidérable de chamoiſerie, une de fil à coudre, & quelques tanneurs; on y tient trois foires l'année, en Février à la Ste. Agathe, le 6 de Mai, & le 30 de Novembre.

A la Chapelle-Auly & aux environs, il ſe fabrique un pinchinat appellé *façon de Coullonge*, du même prix que celui de Niort, & qui n'en differe que parce qu'on le file plus gros, & qu'on en teint la chaîne après l'avoir filée.

A Partenay, des pinchinats tous laine, mais ſans être croiſés, & des pinchinats à chaîne de fil auſſi à deux pas; les premiers ſe vendent 35 à 40 ß l'aune, ceux ſur fil 25 à 30 ß.

A Breſſuire, des tiretaines auſſi à deux pas en chaîne de fil, & à trame de laine; leur prix roule depuis 25 juſqu'à 30 ß l'aune.

Il ſe fait encore à Pouſauges, des tiretaines dans le goût de celles de Breſſuire, mais ſupérieures en qualité; on les les appelle *bouillies*, parce qu'elles ſupportent l'eau bouillante, & qu'on les y fait réellement bouillir.

On fait à Moncoutan, à Secondigni, à Azay, à Vernon, & dans quelques autres endroits du Bas Poitou, des tiretaines croiſées auſſi en chaîne, de fil de lin, & à trame de laine; leur prix roule de 25 à 30 ß l'aune.

La Chataigneraye, le Breuil Barret, St. Pierre du chemin, Vernon, Mouilleron, Cheffois & divers autres lieux du

Bas Poitou, fabriquent un cadis, ou façon de molleton croiſé & tout de laine, qu'on nomme *cadiſé*. Cette étoffe ſe fait toujours en blanc, & ſe vend de même; mais une ſeconde qualité qu'on diſtingue par le nom de ſergette, eſt vendue par le fabriquant teinte en diverſes couleurs.

Il y a encore une autre qualité de cadiſés ſupérieure à ces deux; on la nomme *large*, parce qu'ils ont une demi-aune & un ſeizieme de largeur.

Les cadiſés valent depuis 25 juſqu'à 30 ß l'aune, les ſergettes 35 à 36 ß, & les cadiſés larges auſſi 35 à 36 ß.

St. Maixan, la Mothe Ste. Heraye, Luſignan & Poitiers font des ras blancs & en couleur bege; cette étoffe eſt croiſée, & les laines dont on la compoſe, ſont peignées & tirées en étein.

Le ras de St. Maixan & de Luſignan, &c. eſt d'un très bon uſé; on l'employe pour robe de Religieux, & en doublure, & nous ne croyons pas qu'il y en eût de meilleure pour les troupes. Son prix eſt de 25 à 30 ß l'aune. Il s'en conſommait beaucoup en Portugal, mais les chalons anglais plus fin filés & moins chers les ont exclus.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

MANUFACTURES.

Le 22 Août de cette année on coula dans la Manufacture Royale des glaces de St. Gobin près de la Fere, une table de cuivre pour le coulage des glaces de 120 pouces de longueur ſur 78 de largeur & 5 d'épaiſſeur. Le fourneau a été chargé de 2850 livres de cuivre. Lorſque la matiere fut trouvée convenable pour la fuſion, on enfonça le tampon, & la matiere coula avec un entier ſuccès pendant deux minutes & demie.

Les deux tables qui furent faites il y a 25 ans dans cette Manufacture, furent coulées à plat; celle-ci a été couchée de champ, afin d'avoir une maſelote qui comprimât la matiere inférieure; pour cet effet on donna près de 120 pouces de largeur pour la réduire à 78 en ſortant du moule où elle reſtera pendant huit jours; elle doit peſer 16956 livres. Cette table, ainſi qu'une autre qui avait été faite le 20 Décembre dernier ſur les mêmes proportions, ont été coulées par les ſieurs Poiſſon pere & fils, habiles Fondeurs de Rouen, ſous la direction de M. Delaunay des Landes, Directeur de la Manufacture.

Sur les deux tables anciennes, on ne coule que des glaces de 110 pouces au plus de hauteur, ſur 64 de largeur: ſur les deux nouvelles tables, on en coulera de plus grandes.

Cette opération s'eſt faite en préſence de M. de Meliand, Intendant de la Province; de M. Cromelin, un des intéreſſés dans la Manufacture, & de pluſieurs perſonnes de diſtinction.

FINANCES.

Paiemens des rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. MM.	Parties.	Lettres.	Prochain paiement d'Août.
Baroy,	27e.	A. 1765.	7
Hurel,	28e.	A. V. A. p.	3
De la Garde,	29e.	à t. l. 1764.	5
Delacharmotte,	30e.	A. 1765.	30
Carrelet,	31e.	A. idem.	28
Radix,	33e.	A. idem.	28
Drouet,	35e.	A. p. C. t.	29
Bonnet pere,	38e.	A. 1765.	26
Aliſſant,	39e.	A. p. K. t.	2
Labretaiche,	44e.	E. 1765.	28

Fautes à corriger dans quelques exemplaires de la derniere Gazette du Mardi 27 Août, N°. 26.

Page 202, ſeconde colonne, ligne 6, *le ſolde était*, liſez *le ſol était.*

Page 205, ſeconde colonne, ligne 19, *qu'ils s'étaient*, liſez, *qu'ils ſe ſoient*, ligne 28, *de Main-morte*, liſez, *de main-d'œuvre.*

Ligne 44, *le beſoin des vendeurs eſt de plus urgent*, liſez, *le beſoin des vendeurs a quelque choſe de plus urgent.*

Page 206, colonne 1e, ligne 11, *mais avec le déſavantage*, liſez, *& qu'il y a toujours le déſavantage.*

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1765.	*Du Lundi 26.*	*Mardi 27.*	*Mercredi 28.*	*Jeudi 29.*
Actions des Indes.	1345	1345	1340	1342 ½
Emprunts de la Comp.	444		444	
Promesses à 5 p ℅	2/10 15 ¼		15	
Promesses à 4 p ℅	37	37	37	
Actions des Fermes.	1012 ½	1012 ½	1015	1015
Lots de la 3e Loterie.	5e. à 11e. 18 ½			
	12e. 22 13e. 27		12e. 23.	
Amortissement.				
2 ß p ℔ du Dixiéme.		7	7	7 ½ 3m.
Annuités.	440	440	440	441
Coupons d'annuités.	88 1761. 88 ½	1760. 89 ½	88. 1761. 88 ½	88
Emprunt de 50 millions	15 15 ½ 5m	15	15 15 ¼ 5m	14 ¾
Colonies, 1759.	22	22		
Canada.	34 ½ 36 2m 37 ½ 10m.	34 ½ 37 5m	35 37 5m	35 ½
Époques.	5e. 18 ½ 10e. 23 ½.	7e. 18 ½ 10 à 23 ½.	8e. 18 ½	
CONTRATS.				
Sur la Ville.	46 ½			
A 4 p ℅.				
3 p ℅ sur les Cuirs.	49 ½			
2 p ℅ sur les Postes.				
Bretagne.	12 ½			
Languedoc.				
Bourgogne.				
Sur le Clergé.				
Tailles. Glité de Paris.				
Tailles. de Province.				
CHANGES.				
Amsterdam.	56 ⅜	56 ⅜	56 ¼	56 ¼
Londres.	31 5/16.	31 5/16	31 5/16	31 5/16
Hambourg.	177 ¾	177 ¾ à ½	177 ½ à ¾.	177 ½
Madrid.	15 2.	15 2 6	15 2 6	15 2 6
Cadix.	15 6	15 6	15 6	15 1
Livourne.	96 ¾	96 ¾	96 ¾	96 ¾
Lyon, *Août.*	½ au pair.	au pair.	au pair.	au pair.

AVIS.

Cette Gazette paraît deux fois par semaine, le Mardi & le Samedi: & le Journal le 15 de chaque mois: on y insere gratis tous les Avis relatifs aux différents objets qu'ils traitent. L'abonnement pour la Gazette seule est de 24 ℔, & pour le Journal seul, de 18 ℔ par année qui se payent d'avance. Il faut s'adresser pour le tout au sieur DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Traversiere, Bute Saint Roch. On prie d'affranchir le prix des abonnements & des ports de lettres. Les personnes qui souscriront pour la Gazette & pour le Supplément ou Journal, ne payeront que 36 ℔ par an. On recevra ces différents écrits périodiques francs de port dans tout le Royaume.*

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel, 1765.